



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE SEINE-ET-MARNE

Meaux, le **17 SEP. 2015**

SOUS-PREFECTURE DE MEAUX
Bureau de l'animation et du développement des territoires
BADT/PP n° 15-275
Affaire suivie par Béatrice FAGNON
☎ 01.60.09.83.51
beatrice.fagnon@seine-et-marne.gouv.fr

Le sous-préfet de Meaux

à

Destinataires *in fine*

OBJET : Commission de suivi de site pour le site exploité par la société BASF HEALTH AND CARE PRODUCTS FRANCE SAS (ex COGNIS) sur le territoire de la commune de Meaux

P. J. : 2

La commission de suivi de site pour le site exploité par la société BASF sur le territoire de la commune de Meaux s'est réunie le vendredi 05 juin 2015.

Je vous prie de bien vouloir trouver, sous ce pli, le compte-rendu de cette séance de travail.

Le sous-préfet

Jean-Noël HUMBERT

Liste des destinataires :

Collège « administrations de l'Etat » :

- M. le préfet de Seine-et-Marne – 77010 MELUN CEDEX :
 - Chef du service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC)
 - Direction de la coordination des services de l'Etat – pôle du pilotage des procédures d'utilité publique
- M. le directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France – unité territoriale 77 – Les bureaux du Lac – 14, rue de l'Aluminium – 77547 SAVIGNY-LE-TEMPLE CEDEX
- M. le directeur départemental des territoires – B.P. 596 – 77005 VAUX-LE-PENIL
- M. le directeur régional des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi – unité territoriale 77 - cité administrative – Pré Chamblain – Bâtiment C - 77011 MELUN CEDEX

Collège « élus des collectivités territoriales ou d'EPCI » :

- M. le président du Conseil départemental – Hôtel du département – 77000 MELUN
- *Commune de Meaux – Hôtel de Ville – 02, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX :*
 - Mme Colette JACQUET, conseillère municipale
 - M. Fernando RODRIGUES, conseiller municipal
- *Commune de Trilport - Hôtel de Ville – 05, avenue du Général de Gaulle – 77470 TRILPORT :*
 - M. Michel EBERHART, adjoint au maire
- *Commune de Fublaines – Hôtel de Ville – 24, rue Alphonse Cabon – 77470 FUBLAINES :*
 - M. Patrick BRIET, maire

Collège « exploitant de l'installation classée » :

- *Société BASF – ZA – 19, rue Pierre Brasseur – 77109 MEAUX CEDEX :*
 - M. Pascal BOCQUET, directeur de l'établissement
 - Mme Myriam ROUSSEL
 - M. Laurent BAILLY
 - M. Bernard DOSSAT
 - M. Franck VAN DEN BUSSCHE

Collège « salariés de l'installation classée » :

- *Société BASF – ZA – 19, rue Pierre Brasseur – 77109 MEAUX CEDEX :*
 - M. David DENOLF
 - M. Abdjalil JAHOUR
 - M. Norbert DA ROCHA
 - M. Mohamed EDIRI
 - M. Sébastien GRATIEN

Collège « riverains de l'installation classée ou associations de protection de l'environnement » :

- *Association Nature Environnement 77 :*
 - Mme Christine GILLOIRE – 18, rue de Saint-Blandin – 77580 GUERARD
 - M. Benoît PENEZ – 35 bis, avenue Buffon – 77290 MITRY MORY
 - Mme Mireille LOPEZ – 07, rue du 08 mai 1945 prolongée – 77410 CLAYE-SOUILLY
- *Association Nanteuil Objectif Environnement :*
 - Mme Christiane JUMELLE – Les Balcons de Beauval – 06, square Jacques Brel – 77100 MEAUX
 - Mme Annick DUBOIS – 14, allée Georges Courteline – 77100 NANTEUIL LES MEAUX

« Personnalité qualifiée » :

- M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours - 56, avenue de Corbeil – B.P. 109 – 77001 MELUN CEDEX

PREFET DE SEINE-ET-MARNE

**Commission de suivi de site (CSS) pour le site exploité par la société BASF
(ex COGNIS) sur le territoire de la commune de Meaux**

Réunion du vendredi 05 juin 2015

La commission de suivi de site (CSS) pour le site exploité par la société BASF sur le territoire de la commune de Meaux s'est réunie le 05 juin 2015 sous la présidence de Monsieur Jean-Noël HUMBERT, sous-préfet de Meaux.

Etaient présents :

- M. Guillaume BAILLY, Mme Carole BESSON, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France – Unité territoriale de Seine-et-Marne ;
- Mme Sitra SARANGA, direction départementale des territoires ;
- M. Fernando RODRIGUES, conseiller municipal de la commune de Meaux ;
- M. Patrick BRIET, maire de la commune de Fulbaines ;
- MM. Pascal BOCQUET, Laurent BAILLY, Bernard DOSSAT, Abdjalil JAHOUR, Mohamed EDIRI, Sébastien GRATIEN, Mme Myriam ROUSSEL, société BASF ;
- MM. Laurent GIRARDIERE, Patrick BROCARD, Philippe LEMOINE, SDIS 77 ;
- Mme Béatrice FAGNON, sous-préfecture de Meaux.

Etaient absents excusés :

- M. le chef du service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) ;
- Mme Colette JACQUET, conseillère municipale de la commune de Meaux ;
- M. Michel EBERHART, adjoint au maire de la commune de Trilport.

Etaient absents :

- M. le chef de l'unité territoriale 77 de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ;
- Le conseil départemental de Seine-et-Marne ;
- Mmes Christine GILLOIRE et Mireille LOPEZ, M. Benoît PENEZ, association Nature Environnement 77 ;
- Mmes Christiane JUMELLE et Annick DUBOIS, association Nanteuil Objectif Environnement ;
- MM. Franck VAN DEN BUSSCHE, David DENOLF, Norbert DA ROCHA, société BASF.

I. BILAN D'ACTIVITES 2014 :

Madame ROUSSEL, société BASF, présente le bilan annuel de la société BASF pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2014.

1. Présentation et activités du site :

Les activités du site consistent en la fabrication de tensio-actifs sur base soufre, de monomères et polymères sur base acrylique, méthacrylique et fumarique essentiellement.

La société BASF a pour clients les industries de cosmétique, de détergence, de lubrifiants, de peintures, de vernis, d'adhésifs ...

2. Investissements et coûts pour la prévention des risques :

En 2014, la société BASF a réalisé des investissements relativement importants pour la prévention des risques.

Ainsi, dans le plan de modernisation des installations industrielles et suite à l'arrêté relatif aux inflammables, les états initiaux sur différents équipements ont été finalisés (cuvettes et massifs, fosses, cuves de stockage, racks, tuyauteries, MMRI) et des premières visites de contrôle, conformément à la réglementation, ont été réalisées, notamment sur les cuves de stockage incluant des vérifications après retrait complet des calorifuges, pour un montant de 72 000 euros.

Les sorbonnes aux laboratoires de contrôle et de développement ont été renouvelées pour un montant de 103 000 euros. Un acompte de 46 000 euros avait été versé en 2013, la mise en place des équipements a été réalisée en 2014, pour un coût global de 149 000 euros.

Le procédé de fabrication de monomères à l'atelier Poly 2, réacteur mis en place en 2013, a été sécurisé par la finalisation de la mise en place de l'automate de sécurité et de 14 fonctions de sécurité (de SIL2 à SIL3) pour un montant de 400 000 euros, sachant que 1 600 000 euros ont déjà été investis en 2013, pour un coût global de 2 000 000 euros.

S'agissant des mesures de maîtrise des risques, de nouvelles barrières instrumentées ont été mises en place (alarmes hautes sur la température en sortie des pompes de recirculation des stockages d'acides acrylique et méthacrylique avec report en salle de contrôle) pour un montant de 135 000 euros.

Afin d'appréhender un problème de polymérisation, 4 Restab (stoppeurs de polymérisation en contenants mobiles) ont été remplacés (15 000 euros).

Pour permettre de stabiliser les cuves et assurer une bonne inhibition du système, un basculement des stockages d'acide acrylique et acide méthacrylique du polyvalent sur air appauvri a été réalisé (36 000 euros).

Les coûts totaux des investissements pour la prévention des risques s'élèvent à 363 500 euros en 2013, 1 1738 000 euros en 2013, 773 000 euros en 2014.

Les dépenses en matière d'EHS (environnement hygiène sécurité) sont constituées d'un budget de 2 400 000 euros par an et du gardiennage du site pour 270 000 euros par an. Le gardiennage consiste en deux postes de garde en journée de 6h à 22h, une ronde interne et une ronde externe ainsi que la présence d'un maître chien qui effectue des rondes la nuit et le week end.

La société BASF a pour projets, dans le cadre de la prévention des risques, la sécurisation des postes de chargement et déchargement des citernes (1 400 000 euros répartis sur 2015 et 2016) ; la sécurisation des réacteurs Polyvalent 5 et PO 2002 pour la fabrication des monomères (méth)acryliques et la sécurisation des stockages d'acide acrylique et d'acide méthacrylique au PO 2002 (5 400 000 euros déployés sur 2015, 2016 et 2017) ; le renouvellement du parc de douches de sécurité et de rince-œil sur 2015 et 2016 ; la sécurisation des brides sur les tuyauteries contenant des produits corrosifs et/ou toxiques afin de mieux gérer un risque de fuite en 2015 ; l'amélioration de l'identification des cuves et canalisations (produits, dangers, flux) en 2015 ; la détection alarmée d'atmosphères ATEX sur les aires de dépotage/enciternage de liquides inflammables en 2015 ; l'hydro-curage des fosses de rétention, de dépotage et des égouts en 2015 ; la finalisation des inspections caméra du réseau eaux usées en 2015 ; la rénovation du réseau eaux usées, dont les défauts ont été détectés suite à une inspection caméra, pour un montant de 800 000 euros sur 2015 et 2016 ; la rénovation de 3 fosses de stockage de matières premières et de produits finis entre 2015 et 2017 ; l'automatisation de l'injection des produits de traitement de deux tours aéro-réfrigérantes en 2015 ; un projet COV avec une révision complète de l'état des lieux, des quantifications complémentaires, un bilan de conformité et l'élaboration éventuelle d'un plan d'actions, avec le support d'une société experte externe, en 2015, l'exploitant précise que l'état des lieux est réalisé et que le rapport est en cours de finalisation.

3. Système de gestion de la sécurité : Responsible Care :

Le site BASF de Meaux est soumis au système de management du *responsible care* (RC), mis en place par le groupe BASF, système de gestion de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la sûreté. Ce système, adopté par de nombreux industriels de la chimie, a pour objectif de mieux gérer l'organisation et les procédures afin d'améliorer la sécurité du site (travailleurs, environnement, riverains). Le site doit ainsi être conforme à la réglementation, suivre les exigences du groupe BASF, parfois plus strictes que la réglementation, être pro-actif sur la gestion de crises, assurer la santé des travailleurs et la protection de l'environnement, et enfin se pérenniser.

Ce système est composé de 11 chapitres (RC 0 à RC 10) permettant de mettre en place des moyens pour mieux gérer la sécurité, chapitres relatifs à l'organisation, à la gestion des produits, à la sécurité du transport, à la sécurité au poste de travail, à la santé au travail, à la sécurité des procédés, à la protection de l'environnement, à la situation d'urgence, à la communication, à la sûreté et à l'énergie.

Un audit interne BASF a été réalisé du 20 au 24 avril 2015, obligatoire pour tous les sites BASF au monde, basé sur les 11 codes RC, réalisé par une équipe d'auditeurs dédiés et indépendants des sites. Le résultat est évalué en fonction du niveau de risque des sites. L'audit 2015 conclut à une amélioration de la performance sécurité environnement par rapport à ce qui avait été constaté en 2012.

4. Bilan du système de gestion de la sécurité :

a) Organisation :

L'effectif du site s'élève à 116 personnes et l'équipe EHS est composée de 4 personnes en CDI, 2 apprentis, 1 stagiaire et 1 CDD. Ces salariés bénéficient du support des services techniques, de la production et du laboratoire ainsi que du support du service EHS France composé d'experts en sécurité des procédés, en environnement, en sécurité au poste de travail, auquel il est fait appel pour des régler des problématiques internes.

b) Formation du personnel :

La formation du personnel en matière de sécurité comprend :

- des formations EHS obligatoires (habilitations diverses) et spécifiques métiers (ICPE, déchets) pour un coût de 63 300 euros en 2013 et 71 500 euros en 2014 ;
- des formations EHS internes (1 formation obligatoire annuellement pour tous les salariés) ;
- des exercices hydrauliques réguliers sur site et sur feu réel en externe.

c) Identification et évaluation des risques d'accidents majeurs :

Le site de Meaux fait l'objet de révisions régulières de son étude de dangers. La dernière étude complète date de 2010 et deux études complémentaires ont été réalisées en 2012 et 2013 pour l'extension de capacités des ateliers de sulfatation et d'estérification. Une révision complète de l'étude de dangers est en cours de réalisation (délai fin 2015).

Le plan d'opération interne (POI) a été révisé en décembre 2014 et le plan particulier d'intervention (PPI) en juin 2014.

La plaquette d'information des riverains a été mise à jour en décembre 2013 et a été distribuée aux mairies de Fublaines, Meaux et Trilport au début de l'année 2014.

d) Maîtrise des procédés :

Le programme interne au groupe BASF prévoit la mise à jour des analyses des risques réalisées par des experts globaux, régionaux et locaux.

L'objectif du groupe BASF consiste à mettre à profit l'expertise acquise sur d'autres sites en prenant les niveaux de sécurité maximum comme référence.

Pour le site de Meaux, la priorité est donnée aux technologies acrylates et méthacrylates avec la réalisation de plusieurs HAZOP (analyses de risques) en 2012 et 2013 qui ont nécessité six semaines de travail pour quatre ingénieurs des services de production, des services techniques, de l'EHS et du développement ainsi que pour deux experts globaux. Ainsi, le nouveau réacteur Poly 2 a été mis en place en mai 2014 avec des niveaux de sécurité élevés et un projet est en cours de lancement pour mettre les mêmes niveaux de sécurité sur les réacteurs et les cuves préalablement existantes (Poly 5 et PO 2002).

5. Incidents et accidents de l'installation :

Le site n'a pas connu d'incident majeur avec un déversement dans la Marne depuis février 2012.

Néanmoins, pour 2014, deux incidents notables se sont produits :

- une contamination du réseau eaux pluviales de l'usine suite à la chute d'un container de borohydrure de sodium (1000 litres) : les différents systèmes d'alarme ont détecté l'anomalie et le site a été isolé pour éviter une pollution de la Marne ;
- un débordement d'une cuve de réglage de Sulfopon 101 UP (tensio-actif d'origine végétale, facilement biodégradable, non classé dangereux pour l'environnement, non toxique pour l'environnement et pour l'homme) par le trop-plein dans le réseau eaux usées du site ; des dépassements ponctuels de certains seuils ont été constatés en sortie Marne après traitement de la pollution par la station d'épuration de l'usine.

6. Contrôle des rejets aqueux :

De nombreux contrôles périodiques des eaux sont réalisés en interne et/ou en externe notamment sur les paramètres DCO (demande chimique en oxygène), DBO5 (demande biologique en oxygène), détergent anionique, détergent non ionique, phosphore, hydrocarbures totaux, sulfates, indice phénol, matières en suspension (MES), azote kjeldhal (NTK), azote global (NGL).

Les résultats des contrôles en sortie Marne des paramètres directement liés à l'activité du site (DCO, DBO5, matière active anionique) et à la charge envoyée dans le réseau eaux usées après traitement des effluents en station d'épuration sont conformes aux seuils fixés par l'arrêté préfectoral d'autorisation, à l'exception de la période du 21 au 29 octobre 2014 pour les paramètres DCO et DBO5 (suite à l'incident sur le Sulfopon), le taux plus élevé constaté pour la DBO5 traduisant la bonne biodégradabilité du composant, et de la période du 24 au 28 octobre 2014 pour la matière active ionique (suite au même incident), la matière active étant révélatrice de tout ce qui est matière détergente.

Les matières inhibitrices en sortie Marne sont également suivies régulièrement dans un laboratoire externe (analyses mensuelles). Ainsi, si les matières inhibitrices sont égales à 0, cela signifie que l'activité du site n'a pas d'impact sur les micro-organismes (daphnées). Les résultats des prélèvements effectués en 2014 indiquent une absence de toxicité des rejets du site en Marne.

De plus, une analyse annuelle est réalisée sur des échantillons de la Marne, prélevés en amont et en aval du site, pour évaluer l'impact des rejets sur la Marne. Comme le montre la conclusion du rapport du laboratoire Aquascop, les résultats d'analyse des peuplements invertébrés de la campagne 2014 confirment les observations des années précédentes avec des notes traduisant une très bonne à bonne qualité biologique de la Marne, et une absence d'impact significatif du rejet de l'usine BASF sur le milieu récepteur.

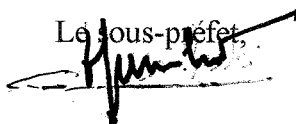
III. QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur BRIET, maire de Fublaines, remarque qu'en cas d'incident, la sirène est inaudible sur sa commune.

L'exploitant s'engage à étudier des solutions pour y remédier.

Monsieur HUMBERT interroge l'exploitant sur sa capacité à isoler le site en cas de pollution.

L'exploitant indique qu'en cas d'incident sur le site, un système de détection existe au niveau du réseau eaux pluviales ainsi que sur le rejet en Marne, et qu'en cas de pollution, le système d'alarme alerte les techniciens sur leur téléphone. La réaction est donc immédiate sur le réseau d'eaux pluviales et/ou usées avec la mise en place de la déviation des eaux vers un bassin de sécurité. 1 200 m³ d'eau peuvent être retenus. Ce bassin peut également être utilisé en cas d'incendie pour récupérer les eaux d'extinction.

Le sous-préfet

Jean-Noël HUMBERT

